

19ème tournoi des 24 HEURES de DIJON TENNIS DE TABLE

^ ^ ^ ^ ^ ^ ^ ^ ^

^ ^ ^ ^ ^ ^ ^ ^ ^

Article 1 – Principes généraux du tournoi :

Article 2 - Pointage :

- Le pointage des équipes s'effectuera entre 09 heures et 10 heures 15.
- Le classement des équipes se fera suivant la date de réception des inscriptions.
- Toutes les équipes peuvent se jouer dès le début de la compétition (il n'y a pas d'équipes protégées).
- Le tirage au sort des 9 premiers tours aura lieu sur place dès 10 heures en présence du JA et des joueurs qui le désireront.
- La compétition débutera à 11 heures précise.

Article 3 - Déroulement du tournoi :

- Le tournoi se compose de 12 tours de 2 heures chacun (tout sera fait pour respecter les horaires prévus dans ce règlement).
 - Les 9 premiers tours sont tirés au sort.
 - Tous les tours se déroulent sur 2 heures : chaque tour se compose de 4 simples et d'un double, soit au total 5 parties (le double se situe au milieu de la rencontre, à la 3ème partie).
 - Un classement intégral est affiché à la fin de chaque tour avec le nombre de points de chaque équipe :
 - 5 parties gagnées : 10 points
 - 4 parties gagnées : 08 points
 - 3 parties gagnées : 07 points
 - 2 parties gagnées : 04 points
 - 1 partie gagnée : 03 points
 - 0 partie gagnée : 01 point
- Forfait : - 15 points*
- Bonus de 02 points attribué
aux équipes victorieuses lors
des tours 8 et 9.*
- En cas d'égalité, le goal-average particulier (s'il existe) est pris en compte, puis l'avantage du plus grand nombre de rencontres gagnées 5-0, puis celles gagnées 4-1 et ainsi de suite.
 - Le classement complet après le 9^{ème} tour (synonyme de pause petit déjeuner de 30 minutes) permet de créer des groupes de 8 équipes pour les 3 derniers tours :
 - **Groupe A** : équipes classées de 1 à 8, **B** : 9 à 16, **C** : 17 à 24 et **D** : 25 à 32 (**E** éventuellement : 33 à 36 ou 33 à 40)
 - Dans chaque groupe, les 4 1/4 de finale seront tirés au sort. Les 1/2 finales opposeront les vainqueurs de la 1^{ère} rencontre aux vainqueurs de la dernière rencontre de chaque groupe et les 2èmes aux 3èmes. Idem pour les perdants.
 - S'il y a 36 équipes, les 4 dernières équipes se départageront sur 2 tours : 1/2 finales et finales.
 - Pour ces 3 derniers tours, si les 2 équipes sont d'accord, les rencontres s'arrêtent au score acquis ou dans la limite des 2 heures.
 - Pour information, les finales des places 1-2 et 3-4 seront décalées de 15 minutes et se joueront sans limite de temps.
 - Afin de respecter l'équité et la sportivité (**justifiées par l'engagement payant au tournoi**) pour toutes les équipes, il est indispensable que :
 - Chaque équipe participe aux 12 tours.

- Dans une équipe de 3, le joueur ne jouant pas un tour doit obligatoirement jouer le tour suivant. Le double ne compte pas dans la rotation du joueur.
- Pour le bon déroulement du tournoi :
 - Un carnet de 12 feuillets est mis à disposition de chaque équipe afin que chaque capitaine remette au JA 40 minutes avant le début de chaque tour, la composition de son équipe pour le tour suivant (joueur A, joueur B et double incluant ou non l'éventuel 3ème joueur).
 - Tenir compte du N° de l'équipe (exemple : équipe N° 5 contre équipe N° 28 : N° 5 joue A, B, double, A, B - N° 28 joue A, B, double, B, A - c'est toujours l'équipe avec le plus petit N° contre l'équipe avec le plus grand N°).
 - Il est important de commencer le tour à l'heure prévue car chaque tour s'arrêtera au bout de 2 heures (le JA préviendra 5 minutes avant l'arrêt).
 - Toutes les équipes doivent commencer les parties dans les 5 minutes après le lancement du tour ou après la fin de la partie précédente.

Article 4 - Déroulement des parties :

- Les parties se disputent aux meilleures des 3 manches. Les manches sont disputées en 21 points (2 points d'écart), en changeant de serveur tous les 2 services.
- Dans le cas d'une belle, la rotation des 2 équipes a lieu dès qu'une équipe atteint 10 points. Si le handicap est supérieur à 10 points, il n'y a pas de rotation.
- Chaque joueur a droit à un temps mort par partie (pas de temps mort lors des 5 dernières minutes de chaque tour).
- À l'issue des 2 heures :
 - Les parties non commencées 5 minutes avant la fin du tour ne seront pas comptées.
 - À l'appel du JA, en cas d'égalité (2 à 2 et 5ème partie non débutée), le joueur bénéficiant d'un handicap est déclaré gagnant et remporte la partie et son équipe remporte la rencontre (si les joueurs n'ont pas de handicap - classement égal - 3 points sont disputés après tirage au sort pour déterminer le serveur).
 - Pour une partie débutée mais non terminée, le joueur menant au score (aux manches ou aux points) remporte cette partie.
 - Pour rappel, seules les finales des places 1-2 et 3-4 se joueront sans limite de temps.

Article 5 - Abandon ou blessure :

Si une équipe doit abandonner dans les 9 premiers tours, les parties déjà jouées seront annulées et considérées comme gagnées 5-0 par les équipes rencontrées.

Il est expressément demandé à l'ensemble des équipes de faire l'effort d'achever le tournoi.

Si un joueur d'une équipe de 3 abandonne, l'équipe peut continuer à 2.

Dans une équipe de 2, le joueur restant peut continuer mais sans espoir de victoire.

Article 6 - Lieu :

- Gymnase Jean Marc Boivin (rue de la Côte d'Or à DIJON) avec une zone de 16 ou 20 tables, des gradins, des vestiaires, un espace restauration et une salle de repos.

Article 7 - Dotation :

- Entre 2500 et 3000 euros de dotation sont prévus pour récompenser les joueurs.
- Dotation par équipes :

Groupe A	1 ^{ère} : 800 euros	2 ^{ème} : 400 euros	3 ^{ème} : 200 euros	4 ^{ème} : 150 euros
	5 ^{ème} : 130 euros	6 ^{ème} : 120 euros	7 ^{ème} : 110 euros	8 ^{ème} : 100 euros
Groupe B	1 ^{ère} : 100 euros	2 ^{ème} : 60 euros	3 ^{ème} : lot	
Groupe C	1 ^{ère} : 50 euros	2 ^{ème} : 30 euros	3 ^{ème} : lot	
Groupe D	1 ^{ère} : lot	2 ^{ème} : lot	3 ^{ème} : lot	
(Groupe E	1 ^{ère} : lot	2 ^{ème} : lot	3 ^{ème} : lot)	

1^{ère} équipe féminine : 75 euros (l'équipe doit être entièrement féminine), lot aux 2^{ème} et 3^{ème} équipe.

1^{ère} équipe mixte : lot.

- Dotation individuelle : 1^{er} au classement individuel (rapport entre nombre de parties gagnées / nombre de parties jouées) : 100 euros
2^{ème} : 50 euros / 3^{ème} : lot (montants immuables et tranchés par l'organisation en cas d'égalité).

- Les 3 meilleurs doubles seront primés par des lots.

Si un joueur mineur est récompensé par une prime, le chèque sera établi à l'ordre de la personne majeure responsable de ce joueur.
La dotation d'un match primé ne sera accordée que si la rencontre se déroule effectivement et selon les critères de l'article 3.

Les sommes en numéraire sont prévues dans le cas où 40 équipes sont inscrites. S'il y a 36 équipes : -10% et 32 équipes : -20%.

Article 8 - Le handicap :

- Le handicap est toujours positif et est de 18 points maximum (détails complets sur tableau joint).
- Pour les doubles, on fait la moyenne des 2 nombres de points classement en arrondissant au nombre de points classement supérieur.

Article 9 - Arbitrage :

- Un programme informatique est mis en place pour le déroulement de cette compétition.
- Le juge arbitre du tournoi est Mr François DOS REIS (JA2) **assisté de deux JA1**.
- Chaque table dispose d'un marqueur. Les joueurs sont tenus d'assurer l'arbitrage. Il sera toléré d'accepter l'arbitrage de personnes non engagées au tournoi pendant les doubles des 9 premiers tours et lors de la totalité des matches des quarts de finale, demi-finales et finales ainsi que les rencontres de la poule unique du groupe E si 36 équipes engagées.

- Tout comportement antisportif (jet de raquette, coup sur la table ou les séparations, crachats, cris intempestifs et répétés, insultes, ...) sera sanctionné d'un avertissement. Les avertissements seront comptabilisés et cumulés tout au long de la compétition.
- Ordre des sanctions : avertissement (carton jaune), partie de pénalité (2^{ème} carton jaune = rouge), exclusion de la compétition.
- Si un joueur d'une équipe de 3 est exclu, l'équipe peut continuer à 2. Dans une équipe de 2, le joueur restant peut continuer mais sans espoir de victoire.
- En règle générale et pour la bonne tenue de ce tournoi, être courtois et fair-play est fortement recommandé !!!!

Article 10 - Divers :

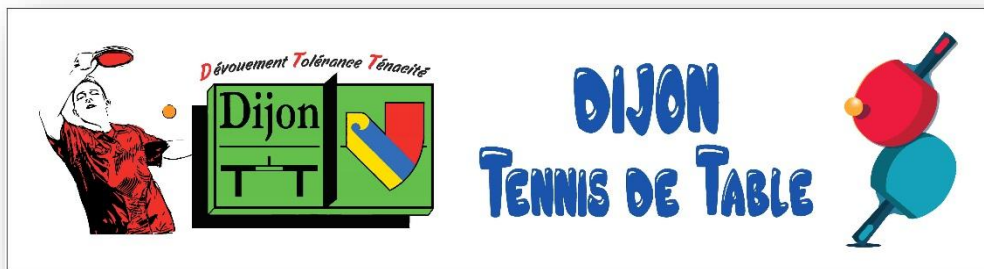
- Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de pertes.
 - Des vestiaires (séparés pour femmes et hommes) équipés de douches seront à votre disposition tout au long du tournoi.
 - Les bouteilles en verre sont interdites dans l'enceinte de la salle.
 - L'abus d'alcool sera sanctionné par l'organisation et ceci pourra aller jusqu'à l'exclusion du tournoi pour le joueur et du gymnase pour les spectateurs.
 - L'organisation se réserve le droit d'annuler le tournoi ou de modifier la dotation en cas d'inscriptions insuffisantes.
 - Un système de navette entre la gare et le gymnase peut être mis en place pour les joueurs en faisant la demande lors de l'inscription.
 - **L'accès aux tables libres n'est pas admis aux personnes non inscrites au tournoi.**
-
- Les équipes ne sont enregistrées qu'après réception du bulletin correctement rempli, signé, daté et accompagné du chèque et des documents correspondants.
-
- Une pré-inscription peut se faire par mail (gigipong.dtt@gmail.com) ou téléphone (06 76 19 39 56) mais devra être confirmée sous 8 jours maximum.
-
- Une liste d'attente sera créée dès les 32 premières équipes inscrites (dans l'ordre d'arrivée du courrier) et chaque groupe de 4 nouvelles équipes sera ajouté automatiquement pour constituer le tournoi à 36 ou 40 équipes.
 - Pour plus de convivialité, les équipes prendront un pseudonyme respectueux (l'organisation se réserve le droit de demander un changement de nom).
 - Un mail de confirmation ou un SMS sera envoyé au contact de chaque équipe dès réception du dossier complet.
 - Les inscriptions seront closes le vendredi 06 juin 18 heures dernier délai. Toutes les inscriptions doivent nous être parvenues avant cette date avec un chèque libellé à l'ordre de : DIJON TENNIS DE TABLE ou virement (RIB à demander lors de l'inscription).
 - Lors de l'inscription, les équipes ont la possibilité de réserver des menus à 12.50 € (prix avantageux), comprenant deux plats chauds + deux boissons non alcoolisées + un dessert maison + deux cafés (tableau des consommations joint en annexe).

- Des tickets correspondant aux menus retenus seront remis à l'arrivée, ils seront à conserver précieusement et devront être présentés à la buvette à chaque fois qu'un joueur de l'équipe ira consommer.

- Un forum sera ouvert sur Tennis2Table.com et tennis-de-table.com, suivre également sur  @dijontt et  Dijon TT et le site <https://dijontt.fr/>.
- Le montant des inscriptions sera mis en banque dès le 22 mai et pourra être remboursé en cas de désistement accompagné d'un document certifiant la non-possibilité de participer (ceci jusqu'au mardi 19 mai). Aucun remboursement ne sera effectué au-delà du mardi 19 mai.
- L'inscription au tournoi implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.
- Tout litige survenant pendant le tournoi ne sera examiné que s'il n'est pas prévu au règlement.
- Les dossiers complets (inscription, règlement, autorisation parentale éventuellement) seront adressés à :
Gilbert BARBIERI - 37 rue du Tire-Pesseau - 21000 Dijon.

LE PETIT DEJEUNER SERA OFFERT PAR L'ORGANISATION

L'espace restauration assurera des plats chauds durant toute la compétition



**Le club et l'ensemble des organisateurs souhaitent
à tous les participants une bonne compétition**

		heure de début	heure de fin
Tour N°	1	11H00	13H00
Tour N°	2	13H00	15H00
Tour N°	3	15H00	17H00
Tour N°	4	17H00	19H00
Tour N°	5	19H00	21H00
Tour N°	6	21H00	23H00
Tour N°	7	23H00	01H00
Tour N°	8	01H00	03H00
Tour N°	9	03H00	05H00
Pause		05H00	05H30
Tour N°	10	05H30	07H30
Tour N°	11	07H40	09H40
Tour N°	12	09H50	11H50
Équipes 1 à 4		10H00	12H00

Écarts de points classement	Handicap par écart de points classement	
	Handicap +	Handicap -
<i>de 0 à 100</i>	0	0
<i>de 101 à 200</i>	3	-3
<i>de 201 à 300</i>	4	-4
<i>de 301 à 400</i>	5	-5
<i>de 401 à 500</i>	6	-6
<i>de 501 à 600</i>	7	-7
<i>de 601 à 700</i>	8	-8
<i>de 701 à 800</i>	9	-9
<i>de 801 à 900</i>	10	-10
<i>de 901 à 1000</i>	11	-11
<i>de 1001 à 1100</i>	11	-11
<i>de 1101 à 1200</i>	12	-12
<i>de 1201 à 1300</i>	12	-12
<i>de 1301 à 1400</i>	13	-13
<i>de 1401 à 1500</i>	13	-13
<i>de 1501 à 1600</i>	14	-14
<i>de 1601 à 1700</i>	15	-15
<i>de 1701 à 1800</i>	16	-16
<i>de 1801 à 1900</i>	17	-17
<i>de 1901 à 2000</i>	18	-18

Parties gagnées	Points	Bonus tours 8 et 9
5	10	+ 2
4	8	+ 2
3	7	+ 2
2	4	
1	3	
0	1	

FICHE D'INSCRIPTION AUX 24 H DE DIJON TT - 23 et 24 mai 2026 (écrire lisiblement)

EQUIPE N° 1 MAIL DU CONTACT :

NOM DE L'EQUIPE :

N° et NOM CLUB	NOM	PRENOM	AGE *	SEXE	Classement	POINTS au 01/01/26	N° LICENCE	TELEPHONE	PRIX
			Ans	H / F					80€ ou 90€
			Ans	H / F					
			Ans	H / F					

EQUIPE N° 2 MAIL DU CONTACT :

NOM DE L'EQUIPE :

N° et NOM CLUB	NOM	PRENOM	AGE *	SEXE	Classement	POINTS Au 01/01/26	N° LICENCE	TELEPHONE	PRIX
			Ans	H / F					80€ ou 90€
			Ans	H / F					
			Ans	H / F					

EQUIPE N° 3 MAIL DU CONTACT :

NOM DE L'EQUIPE :

N° et NOM CLUB	NOM	PRENOM	AGE *	SEXE	Classement	POINTS au 01/01/26	N° LICENCE	TELEPHONE	PRIX
			Ans	H / F					80€ ou 90€
			Ans	H / F					
			Ans	H / F					

***Pour les J3 inscrire la date de naissance**

***Pour les mineurs fournir une autorisation parentale**

Menus 12.50 € (détails sur feuille suivante) x =

Montant total à régler (inscriptions + menus) = €

LA FICHE D'INSCRIPTION ET LE CHEQUE SONT À ENVOYER AVANT LE **22 mai 2026 - 18 H (DERNIER DELAI)** A L'ADRESSE SUIVANTE :

Gilbert BARBIERI, 37 rue du Tire-Pesseau, 21000 DIJON. Chèque à l'ordre de : **DIJON TENNIS DE TABLE** ou virement (RIB demandé lors de l'inscription)

Pour tous renseignements complémentaires : Tél. : 06 76 19 39 56 ou email : gigipong.dtt@gmail.com.

Date :

Signature du responsable :

COMMANDE DES REPAS

Nom de l'équipe :

Nom du responsable :

Tél :

Mail :

Le prix de la formule repas à commander lors de l'inscription est de **12.50 €** par personne.

Il comprend : **2 plats chauds, 2 boissons non alcoolisées, 1 dessert et 2 cafés.**

Le montant total est à régler sur la fiche d'inscription.

Nombre de joueurs :

Nombre de formules commandées :

Total à régler : €

Joueur 1

Joueur 2

Joueur 3

Hot-dog x 2

Hot-dog x 2

Hot-dog x 2

Pâtes aux
fromages

Pâtes aux
fromages

Pâtes aux
fromages

Pâtes
bolognaises

Pâtes
bolognaises

Pâtes
bolognaises

1/2 pizza

1/2 pizza

1/2 pizza

Croque-monsieur
x 2

Croque-monsieur
x 2

Croque-monsieur
x 2

Crêpe

Crêpe

Crêpe

Part de gâteau

Part de gâteau

Part de gâteau

Consommations

disponibles sur place :

Hot-dog

1/4 de pizza

Croque-monsieur

Crêpe

Part de gâteau

Sandwich

Canettes coca, oasis,

Ice tea,

Petite eau

Café

Thé

Plats chauds

Desserts